



Renouveau avec une femme, une pointure de l'OFEV et davantage de Romandie

Fédération Suisse de Pêche : AD de Coire

L'Assemblée des délégués a élu Céline Barrelet, Stephan Müller, Christophe Ebener et Philipp Helfenstein au Bureau directeur. Ils remplacent Maxime Prevedello, Kurt Bischof, Samuel Gründler et Stefan Keller.

C'est dans l'auberge historique Marsöl, là où les pêcheurs grisons devaient autrefois livrer leurs poissons à l'évêque, que s'est tenue la 145e Assemblée des délégués de la Fédération Suisse de Pêche (FSP). Le conseiller aux États Daniel Jositsch a fait le bilan de sa première année en tant que président central. « Je suis impressionné par les nombreuses activités de la fédération et par leur niveau élevé. » Il a notamment mentionné le dîner de poisson des Parlementaires, qui a vu une forte participation des membres du Conseil national et du Conseil des États, ainsi que la première édition très fréquentée du Fish Day FSP.

Politique et fédération

« Un nombre étonnant de thèmes et d'influences environnementales concernent les eaux et la pêche », a déclaré Jositsch en tant que politicien. Les sujets abordés par la FSP sont donc souvent au centre des préoccupations. Parmi les thèmes actuels et futurs figurent notamment la révision de la loi sur l'énergie avec les mesures de compensation et de remplacement (voir page 64), le cormoran et le harle bièvre, l'assainissement de l'énergie hydroélectrique ou encore la situation difficile de la pêche professionnelle. Jositsch a cité

comme projets d'avenir importants de la fédération le Centre suisse des Poissons, projet du siècle de la FSP, en collaboration avec l'ensemble de la communauté des pêcheurs, ainsi que la promotion des adhésions individuelles. Compte tenu de la baisse du nombre de membres, il s'agit là d'un défi prioritaire.

Changements au sein du Bureau directeur (BD)

Les changements au sein du BD ont été au centre de l'Assemblée des délégués : la moitié de ses huit membres ont démissionné ou ont renoncé à se présenter pour un nouveau mandat. Il convient de noter que les durées des mandats des membres sortants s'échelonnent ainsi :

- Maxime Prevedello, Genève, Romandie/ traductions, après 16 ans
- Kurt Bischof, Hochdorf LU, responsable de la communication, après 16 ans
- Samuel Gründler, Schaffhouse, « Les pêcheurs aménagent l'habitat », après 14 ans
- Stefan Keller, Altendorf SZ, FSP Shop et projets, après 7 ans



Récompensés par le titre de membre d'honneur pour leur engagement au sein du BD, de gauche à droite : Kurt Bischof, Samuel Gründler, Stefan Keller, Maxime Prevedello.

L'Assemblée des délégués a remercié les membres démissionnaires en les élisant membres d'honneur. Les personnes suivantes restent au sein du Bureau directeur :

- Daniel Jositsch, Zurich, président central
- Stefan Wenger, Naters, vice-président, Protection des eaux/Protection des animaux
- Gianni Gnesa, Locarno, responsable financier
- Markus Schneider, Langenthal, Revitalisations, Énergie hydraulique

Quatre nouvelles forces

Céline Barrelet, Neuchâtel, a été élue nouvelle membre du Bureau directeur. Elle est pour ainsi dire la première femme à intégrer l'organe de direction stratégique – pour ainsi dire, car il y a trois ans, Elisabeth Baume-Schneider a été « rap-
pelée » au Conseil fédéral peu après son élection au BD.

L'ancienne « figure de proue » de l'OFEV, Stephan Müller, a également été élu à ce poste important. Il a jusqu'à récemment dirigé le département Eaux pendant plus de 20 ans. Outre Céline Barrelet, l'ancien président de la Fédération des Sociétés de Pêche Genevoises,

Christophe Ebener, a également été élu. Avec la double représentation Barrelet/Ebener, la FSP renforce son ancrage en Suisse romande. Le président de la Fédération des pêcheurs de Zoug, Philipp Helfenstein, a également été élu.

L'AD a été informée que Kurt Bischof était prêt à assumer la fonction de responsable de la communication par intérim jusqu'à la fin de l'année.

Dans le cadre des adhésions individuelles, les sociétés de pêche qui, pour quelle qu'en soit la raison, ne sont pas affiliées à la fédération cantonale peuvent désormais être admises directement au sein de la FSP. Cela a été le cas pour la première fois à Coire avec le groupe de gestion des cours d'eau Rapperswil-Jona. Il a été admis en tant que membre en accord avec la fédération cantonale de Saint-Gall.

Tous les autres points à l'ordre du jour ont été approuvés, notamment les comptes et le budget présentés par le responsable financier Gianni Gnesa.

Philipp Sicher, président du Club des 111, a ensuite pris la parole : le Club des 111 compte actuellement 80 membres et souhaite accueillir de nouveaux membres, notamment parmi les délégués. La société en a besoin. Un Club des 111 fort est également dans l'intérêt de la FSP et de ses organisations membres : « Ensemble, nous sommes capables de mener à bien le grand projet du Centre Suisse des Poissons. »

Kurt Bischof

Les nouveaux membres du Bureau directeur, de gauche à droite : Stephan Müller, Céline Barrelet, Christophe Ebener, Philipp Helfenstein.





Dominic Tanner, Simon Frank de la Fédération de Bâle-Campagne, Roger Senger, Fédération de pêche de Bâle-Ville (de gauche à droite).



Des Schaffhousois joyeux : Samuel Gründler (à gauche) et Stephan Müller.



Le président de la Fédération argovienne Kurt Braun (à droite) avec Philipp Utiger.

Images de l'AD de la FSP à Coire



L'ancien président des Grisons Ruedi Gerhart (à gauche) avec Philipp Sicher, président du Club des 111.



Délégation lucernoise, de gauche à droite : Markus Fischer, Kurt Bischof, Thomas Agner.



L'administrateur de la FSP souhaite la bienvenue aux coprésidents du groupe de gestion du cours d'eau Rapperswil-Jona, Thomas Steiner et Severin Lees (de gauche à droite).



La délégation tessinoise, de gauche à droite : Enzo Gallizia, Maurizio Costa et Urs Lüchinger.



Ralph Tscherry (à gauche) et Gilbert Schmid représentaient la fédération valaisanne.



La conseillère d'État Camelia Maissen avec le président central de la FSP, Daniel Jositsch.

L'AD a approuvé tous les points à l'ordre du jour.

Un coup de pouce pour les poissons et les pêcheurs

Fédération Suisse de Pêche : AD de Coire

Pêche dans les Grisons, projets d'assainissement d'installations hydroélectriques, SaNa et logiciel pour les sociétés : autant de sujets passionnants ont été abordés lors de l'AD à Coire.

Radi Hofstetter, président de la Fédération cantonale de pêche des Grisons, a informé les délégués de la tradition séculaire de la pêche dans son canton. Il a toutefois précisé que l'attrait de cette activité avait



Radi Hofstetter

souffert ces 20 dernières années, ce qui s'était traduit par une baisse du nombre de permis et de membres. Il y a quelques années, les organisations de pêche grisonnes ont toutefois mené avec succès une campagne de promotion auprès des jeunes en fin de scolarité. « C'est pourquoi il est judicieux que la FSP mette l'accent sur ce groupe cible dans le cadre de sa campagne de recrutement. »

La pêche dans les Grisons sous pression

À l'instar de M. Hofstetter, la conseillère d'État Camelia Maissen n'a pas caché le déclin de ce paradis traditionnel de la pêche que sont les Grisons. « Le canton a une grande responsabilité en matière de protection de la nature. » Mais comme les Grisons sont également un canton hydroélectrique, trouver un équilibre entre « protection et exploitation » représente un défi particulier. Cela se reflète dans les projets suivants : plan directeur de l'énergie, stratégie en faveur de la biodiversité et projets d'assainissement de l'énergie hydraulique. « OUI, nos eaux sont sous pression », a également confirmé Marcel Michel, co-directeur de l'Office de la chasse et de la pêche du canton



Marcel Michel

des Grisons. Outre l'utilisation de l'énergie hydraulique mentionnée, les conséquences du réchauffement climatique, les micropolluants et d'autres facteurs jouent également un rôle. « Les prises de poissons sont en baisse », a déclaré M. Michel sans détour. La truite de rivière reste la reine des eaux, suivie de l'ombre commun, de la truite lacustre, du chabot et du vairon. Le nombre de pêcheurs s'élève à environ 8500 par an, mais le nombre de permis saisonniers est en baisse.

Un projet d'assainissement remarquable



Nadia Semadeni

Afin d'éviter que la situation des poissons et des cours d'eau ne se détériore davantage, les projets d'assainissement de l'énergie hydraulique revêtent une importance capitale. Nadia Semadeni, d'Axpo, a abordé sans détour le retard pris dans les projets d'assainissement. À elle seule, Axpo compte encore 13 projets en suspens dans toute la Suisse concernant les éclusées, 50 concernant la migration piscicole et 5 concernant le régime de charriage. « Nous voulons mettre en œuvre ces assainissements, il n'y a aucune raison de ne pas le faire », a affirmé Mme Semadeni. Ses explications sur l'assainissement des éclusées sur le Rhin antérieur et postérieur ont ensuite

suscité beaucoup d'intérêt. Sur les trois variantes élaborées, le canton des Grisons a heureusement opté pour la solution la meilleure sur le plan écologique et économique. La question de savoir si les coûts totaux de 2,4 milliards de francs, y compris la construction d'une nouvelle centrale de dérivation performante, seront pris en charge par la Confédération est encore ouverte.

Donner un coup de pouce



Adrian Aeschlimann

Une impulsion également au sein de la fédération : Adrian Aeschlimann a informé les participants

des nouveautés dans la formation des pêcheurs. « L'extension de la formation sur le thème de la protection des animaux, demandée par la FSP, a enfin été acceptée », a annoncé M. Aeschlimann. Parallèlement, la formation en ligne a également vu le jour (la formation présentielle est toujours possible). La mise en œuvre de ces nouveautés sera élaborée en collaboration avec la base et introduite au plus tôt en 2028. Le nouveau logiciel Webling, mis gratuitement à disposition des sociétés et fédérations par la FSP,



Carlos Diener

assurera la cohésion organisationnelle. Carlos Diener, de Webling, a évoqué les formations qui seront dispensées à l'automne prochain.

Kurt Bischof

Victoire d'étape au Conseil des États

Mesures de compensation et de remplacement dans la loi sur l'énergie

Les mesures de compensation et de remplacement très controversées ont été sauvées d'un rejet total grâce à un compromis

En ce qui concerne la loi sur l'énergie – dite « décret sur l'accélération » –, la Fédération Suisse de Pêche répète comme un mantra :

- OUI à la mise en œuvre accélérée des nouveaux projets de centrales électriques convenus lors de la table ronde sur l'énergie hydraulique...
- ... à condition que les mesures de compensation et de remplacement soient réalisées conformément à la législation en vigueur et à la convention de la table ronde sur l'énergie hydraulique.

Une catastrophe menace

C'est pourquoi la FSP s'est battue et continue de se battre sous la coupole fédérale pour obtenir des mesures de compensation et de remplacement. Lors de la session d'été, la Commission de l'environnement et de l'énergie, chargée de l'examen préalable, voulait supprimer presque entièrement les mesures de compensation et de remplacement dans le décret d'accélération et inverser le principe du pollueur-payeur, de sorte que les cantons seraient désormais responsables des mesures et non plus les centrales électriques. Compte tenu de cette décision importante, la FSP s'est engagée dans un dialogue avec les Conseillers et Conseillères aux États.

Une proposition de compromis salvatrice

Au cours du débat, la Conseillère aux États Heidi Z'graggen (Centre, UR) s'est opposée à cette ré-



« La Fédération Suisse de Pêche et les pêcheurs ne sont pas des défenseurs radicaux, mais pragmatiques des animaux. »

Daniel Jositsch, Conseiller aux États

duction radicale en proposant un compromis : les mesures de compensation doivent être directes et ne pas prendre la forme d'indemnités financières. Elles doivent donc être mises en œuvre de manière contraignante. En revanche, pour les mesures de compensation supplémentaires prévues dans la convention du groupe de travail Énergie hydraulique, une compensation financière doit être admise pour la première fois, à des conditions clairement définies. Heidi Z'graggen tenait d'une part à ce que le projet soit accepté par les milieux de la pêche et de l'environnement. D'autre part, il s'agissait de la mise en œuvre, comme elle l'a expliqué au Conseil : « Si toutes les mesures de compensation étaient remplacées par des paiements en espèces, cela transférerait la responsabilité aux cantons, qui devraient trouver des sites appropriés ayant un impact écologique. » Cela constituerait un défi de taille pour les cantons. Pour les entreprises hydroélectriques, les mesures de compensation sont plus faciles à mettre en œuvre.

Un président central de la FSP engagé

Au cours du débat, Heidi Z'graggen a été soutenue par Jakob Stark (UDC, TG), Mathilde Crevoisier Crelieu (PS, JU) et Daniel Jositsch (PS, ZH), président central de la FSP, qui a présenté des arguments convaincants « Prétendre que nous, les pêcheurs, voulons retarder l'adoption du décret d'accélération avec la proposition de compromis de Heidi Z'graggen est une insinuation fautive, voire totalement fautive », s'est emporté Jositsch à l'adresse de la majorité de la commission. Il a attiré l'attention sur la situation des poissons. « Les poissons ne peuvent

« Si l'on remplaçait les mesures de compensation par des versements financiers, la responsabilité serait transférée aux cantons. »

Heidi Z'graggen, Conseillère aux États



De quoi s'agit-il exactement ?

1. Et. Mesures de compensation selon la LPN

(loi sur la protection de la nature et du paysage) Base légale : art. 18b LPN

Si une atteinte à des habitats protégés (biotopes d'importance nationale) est inévitable, la LPN exige la création d'une compensation équivalente.

Exemples de mesures idéales :

- Si une nouvelle centrale hydroélectrique détruit un tronçon de cours d'eau et le remplace par un tronçon en retenue, un nouveau tronçon de cours d'eau de qualité écologique comparable doit être aménagé ou valorisé à un autre endroit approprié (idéalement à proximité).
- La compensation doit être durable, équivalente sur le plan écologique et garantie juridiquement.

2. Mesures de remplacement lorsque la compensation n'est pas possible

Si une compensation équivalente au sens de la LPN n'est pas réalisable, par exemple en raison d'un manque

de surfaces appropriées ou parce que la valeur écologique n'est pas reproductible, des mesures de remplacement sont mises en œuvre à la place des mesures de compensation.

Objectif : remplacer la perte de valeurs naturelles par d'autres moyens, souvent par des améliorations dans d'autres domaines ou habitats.

Exemples de mesures :

- Revitalisation de tronçons de cours d'eau
- Promotion d'espèces menacées dans d'autres régions
- Valorisation écologique d'autres habitats existants

3. Mesures compensatoires supplémentaires conformément à la « Table ronde sur l'énergie hydraulique et à la nouvelle loi sur l'électricité » (projets 15+1)

Dans le cadre de l'accord conclu entre la Confédération, les cantons, les associations environnementales et le secteur de l'énergie (table ronde sur l'énergie hydraulique), il a été convenu que des mesures compensatoires supplémentaires devaient être prises pour les 16 nouveaux projets prioritaires dans le domaine de

l'énergie hydraulique afin d'atténuer les impacts écologiques des projets d'extension. Ces mesures doivent être mises en œuvre en plus des mesures prescrites par la loi selon la LHP.

Exemples de mesures :

- Démantèlement ou assainissement écologique de petites centrales hydroélectriques existantes
- Restauration de voies de migration des poissons
- Restauration de cours d'eau naturels ou de zones alluviales
- Renonciation à l'exploitation dans le cadre d'une pesée des intérêts entre protection et utilisation

Ces mesures supplémentaires font partie de la solution politique de compromis visant, d'une part, à respecter la stratégie énergétique 2050 et, d'autre part, à préserver les intérêts environnementaux fondamentaux. Elles sont absolument essentielles aux yeux de la FSP ! L'ampleur de ces mesures écologiques supplémentaires doit être proportionnelle à l'utilité économique et à l'impact du projet énergétique. *David Bittner*

pas simplement aller sur la rive et chercher un autre chemin. » C'est pourquoi les pêcheurs s'engagent en faveur d'un habitat sain. « La Fédération Suisse de Pêche et les pêcheurs ne sont pas des défenseurs radicaux des animaux, mais pragmatiques. » Les pêcheurs ont eux aussi intérêt à garantir l'approvisionnement électrique pour l'avenir. C'est pourquoi la Fédération Suisse de Pêche mise sur la culture du compromis : d'une part, OUI aux 16 projets hydroélectriques à réaliser rapidement, d'autre part, maintien dans la mesure du possible du concept actuel des mesures de compensation et de remplacement.

Albert Rösti sur le « sentier des pêcheurs »

Le Conseiller fédéral Albert Rösti a lancé un appel pressant aux Conseillers aux États : « Si vous approuvez la minorité de la commission ou la proposition individuelle Z'graggen, je pense que nous parviendrons à un projet acceptable. » Les mesures de compensation et de remplacement sont une condition sine qua non pour que les 16 projets soient acceptés sur le plan environnemental.

Prochaine étape

La proposition individuelle de Heidi Z'graggen soutenue par la FSP a finalement été approuvée à une courte majorité de 23 voix contre 21. Cela a incité le président de la commission Beat Rieder (Centre, VS), visiblement agacé par cette défaite, à faire une remarque qui a provoqué l'hilarité du Conseil : « Les pêcheurs ont leur eau (ndlr : il s'agit ici des débits résiduels) au sec. » Mais le parcours du combattant continue. La commission de l'environnement du Conseil national va maintenant se pencher sur la proposition de la commission des transports.

Kurt Bischof



«Si vous approuvez la proposition individuelle de Heidi Z'graggen, je pense que nous parviendrons à un projet acceptable.»

Conseiller fédéral Albert Rösti

Journée suisse des Poissons

La Journée suisse des Poissons aura lieu le samedi 30 août 2025. Pour les sociétés de pêche et les fédérations cantonales, cette journée organisée tous les deux ans est une excellente occasion de rencontrer le grand public et d'attirer l'attention sur la situation difficile de nos poissons et de nos eaux. Les formes peuvent être très variées : un stand d'information devant la Migros, une excursion au bord de l'eau, un dîner de poisson, la pêche avec des personnes en situation de handicap ou toute autre activité. Vous trouverez des informations générales, des

détails et des instructions dans le « Livre de recettes de la Journée suisse des Poissons 2025 ». *Bi*



Schweizerischer Fischerei-Verband
Fédération Suisse de Pêche
Federaziun Svizra da Pestga
Federazione Svizzera di Pesca



Agenda

30.08.2025

Journée suisse des Poissons

Thème : « L'eau c'est la vie »

Toute la Suisse

04.09.2025, 18.00 et

16.09.2025, 18.00

Formation en ligne au logiciel pour associations

Présidents/secrétariats/communication de toutes les sociétés de pêche et fédérations cantonales affiliées à la FSP

27.09.2025

Catch & Clean Day

Toute la Suisse

Impressum

Fédération Suisse de Pêche
Rédaction/Production : Kurt Bischof
Case postale 141, 6281 Hochdorf
kurt.bischof@bischofmeier.ch
Tél. 041 914 70 10

www.sfv-fsp.ch



La pollution des eaux a été mise en évidence à l'aide de rivières colorées en vert.

Photo: zvg

Des rivières polluées teintées de vert fluo

Action de la Fédération des Sociétés de Pêche Genevoises FSPG

La Fédération de pêche de Genève a mené une action spectaculaire pour mettre en lumière le problème de la pollution des cours d'eau.

Ce printemps, les cas de pollution se sont multipliés dans le canton de Genève :

« Des milliers de poissons morts en seulement deux mois à cause de la pollution, c'est inacceptable », déclare Maxime Prevedello, secrétaire de la Fédération des Sociétés de Pêche Genevoises. Pour rendre visible cette mort silencieuse, la FSPG a coloré les rivières Drize, l'Aire, Seymaz et Nant d'Avril avec un produit de traçage fluorescent. Cette action vise à rappeler un fait inquiétant et souvent ignoré : chaque grille de route ou grille d'égout peut être une source de pollution. « Les rivières sont des écosystèmes vivants et non des égouts à ciel ouvert », explique Maurice Amoos, vice-président

de la FSPG. Contrairement aux polluants mortels, le produit utilisé est totalement inoffensif et biodégradable.

Idée pour d'autres cantons

Grâce à cette action spectaculaire, la Fédération des Sociétés de Pêche Genevoises a bénéficié d'une forte présence médiatique, ce qui rend cette initiative intéressante pour d'autres fédérations cantonales ou sociétés, d'autant plus que les Genevois ont ainsi pu faire valoir leurs revendications :

- Une communication claire et massive : chaque grille de route ou grille d'égout est potentiellement un conduit vers une rivière où vivent des poissons et d'autres organismes aquatiques.
- Installation de sondes de mesure afin de détecter automatiquement la pollution des rivières ou des affluents.
- Construction de bassins de rétention pour récupérer, voire traiter, les eaux provenant des zones industrielles.

Bi.